N° D'IMPRIMÉ C68762553

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/12/2025	25058935

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/02/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033C1356

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FZ-069-EA (F)	11/05/2021	11/05/2021

Marque	Désignation commerciale
FORD	RANGER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
6FPGXXMJ2GMJ65748	N1G	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N1GFRDCT3978295	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

49345

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AVD

Défaillances mineures :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AR, AVD
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2463

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+4.3 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		3 %	
Forces verticales :	1229 daN		953 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	324 daN	345 daN	237 daN	259 daN
Déséquilibre (<20%) :	6 %		9 %	
Forces de freinage (efficacité) :	324 daN	345 daN	237 daN	259 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 53 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.3 % -0.8 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -0.2 % -4.0 %